



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2018

Rapport sportif de la Saison 2017-2018

Classement Général des Clubs (arrêté au 15 novembre 2018)

Le nombre de points qui sert à établir le classement des clubs résulte de l'addition des points correspondant au niveau des licenciés classés de chaque club : athlètes, dirigeants, entraîneurs et officiels (voir encadré). Un bonus égal au nombre de licenciés s'y ajoute.

Au niveau départemental, comme l'an passé à la même date, l'ES Montgeron se classe 5^{ème} sur 38. Avec 298 licenciés, le club a affaire à forte partie car le premier club essonnien en compte plus de 1.000 (Athlé 91). Son dauphin (Essonne Athletic) dépasse les 800 et le 3^{ème} les 400 (AC Arpajon).

Comparé aux clubs du département, l'ES Montgeron affiche la meilleure moyenne de points par licencié (7,6 pts) et la meilleure moyenne de points par licencié classé. Avec 14,4 pts, l'athlète classé « moyen » de l'ESM se situe ainsi entre les niveaux Régional 2 (14 pts) et Régional 1 (15 pts).

Le taux de licenciés classés s'établit à 53%, soit à peine plus d'un sur deux, et place l'ESM dans une fourchette basse en Essonne (Athlé 91, Arpajon ou Savigny sont à 60% ou plus, Lisses dépasse 75%).

Au plan régional (LIFA) l'ES Montgeron est 28^{ème} sur 334 clubs ayant marqué des points, en progression de 2 places par rapport à 2017 à la même époque. L'ESM se situe dans le 1^{er} décile des clubs franciliens (les 10% de clubs les mieux classés). Il est également dans le 1^{er} décile au plan national puisqu'il pointe à la 187^{ème} place pour 1.977 clubs classés (194^{ème} pour 1.913 l'an passé).

On soulignera que Pascal MARTINOT-LAGARDE permet cette année encore au club de compter un athlète classé au plus haut niveau, puisqu'il est International A (IA) pour la 7^{ème} année consécutive.

A PROPOS DU CLASSEMENT GÉNÉRAL DES CLUBS

Le Classement Général des Clubs s'effectue pour une année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et concerne tous les Clubs de la Fédération Française d'Athlétisme. Chaque Club compte autant de points que l'ensemble de ses licenciés classés.

Le calcul des points acquis s'effectue selon une grille générale qui distingue plusieurs domaines :

- les points acquis par la performance sportive (licences Athlé Compétition)
- les points acquis par la qualification de l'acteur (dirigeant, entraîneur ou juge quelle que soit la licence)
- les points acquis par les jeunes pour leur participation aux animations (licences Découverte)
- les points acquis par les pratiques de loisir (licences Loisir Running)

Un licencié classé à la fois pour sa performance et pour une qualification est compté une seule fois avec son meilleur niveau

Résultats en Championnats

En 2018, l'ES Montgeron a comptabilisé un total de 106 podiums dans les Championnats départementaux, régionaux, nationaux et internationaux (110 en 2017).

Près de 70% sont des podiums départementaux. Leur nombre s'établit à 74, dont 26 titres (25 en 2017), ce qui situe la saison dans une moyenne haute au niveau départemental.

Dans les championnats régionaux, il y a eu 25 podiums en 2018 (32 en 2017) mais surtout 10 titres, le meilleur total du club depuis 12 ans. Les locomotives ont été les athlètes masters femmes et hommes qui ont conquis à eux seuls 8 titres.

Au bilan 2018, on soulignera :

- les 18 podiums et les 8 titres des athlètes Masters qu'on vient de saluer (17 podiums pour 2 titres en 2017),
- la présence sur les podiums des athlètes de l'ESM en épreuves combinées (1 titre en espoirs féminines, 2 accessits en juniors hommes et en cadettes) et sur 1.500m cadets,

Au niveau national, l'ESM boucle la saison avec 6 podiums (dont 2 pour des athlètes Masters) mais avec un seul titre (plus faible total depuis 2012). Notre champion de France 2018 est Pascal MARTINOT-LAGARDE qui s'est imposé sur 110m Haies en Elites.

Enfin, pour la 7^{ème} année consécutive, le bilan du club dans les championnats s'enorgueillit d'un podium international et quel podium, puisque nous avons tous en tête le 1/1000^e de seconde qui a fait la différence entre Pascal MARTINOT-LAGARDE, Champion d'Europe du 110 m haies, et son dauphin Sergey SHUBENKOV, leader au bilan mondial mais médaillé d'argent.

En 7 ans, les athlètes du club sont ainsi montés à 11 reprises sur un podium international (Jeux Olympiques, Championnats du monde, Championnats d'Europe et d'Afrique, Jeux Africains).

Parmi ces 11 podiums, on compte désormais 3 titres continentaux, tous conquis sur les haies hautes : Gnima FAYE, Championne d'Afrique sur 100m haies en 2012 ; Pascal MARTINOT-LAGARDE, Champion d'Europe en salle sur 60m haies en 2015 et Champion d'Europe du 110m haies cet été.

Qualifications aux Championnats de France

En 2018 les athlètes du club ont comptabilisé 29 qualifications aux différents Championnats de France (31 en 2016 et 2015, 28 en 2017). Outre les qualifications obtenues dans les épreuves piste et salle traditionnelles, on soulignera la présence d'athlètes de l'ES Montgeron dans les épreuves combinées féminines (heptathlon cadettes et espoirs), sur le 4 x 100 m (cadets et cadettes) ainsi que sur route (10km et eikiden). En revanche, pas de qualification sur le cross, le trail ou la course en montagne comme en 2017.

Interclubs

Les interclubs sont le Championnat de France des Clubs. Ils se disputent par équipes mixtes en deux tours. Chaque équipe comprend un maximum de 2 athlètes masculins et 2 athlètes féminines qui affrontent les représentants des autres clubs en lice dans une compétition dont le programme comprend une quarantaine d'épreuves incluant les 4 sauts, les 4 lancers et de nombreuses courses (sprint, haies hautes et haies basses, demi-fond, fond, marche). Les relais (4 x 100 m H/F et 4 x

400m H/F) clôturent traditionnellement la journée. Le classement s'opère par addition des points marqués par chaque athlète (en Nationale 2, les points sont fonction de la performance réalisée).

Après avoir gagné sa place en finale Nationale 2 à l'issue du 1^{er} tour, l'ES Montgeron a assuré son maintien dans cette division pour 2018.

Les scores réalisés (respectivement 45.937 points au 1^{er} tour et 45.858 points en finale) se situent au niveau de ceux de 2017, toujours loin des 47.893 points marqués en 2014 (record club pour la période récente et la formule actuelle des interclubs).

On notera 4 performances au-delà de la barre des 1.000 points : 1 au 1^{er} tour (au triple saut par Jules LECHANGA) et 3 au 2nd tour par Anaïs DESROSES (200m), Gnima FAYE (100m haies) et Jules LECHANGA à nouveau (triple saut). Sous les 1.000 points on notera les excellentes performances des Espoirs féminines Ophélie RICHET-UGOLIN sur 100m (992 pts au 1^{er} tour, 980 au 2nd) et d'Anne-Suzanna FOSTHER-KATTA à la hauteur (974 pts aux deux tours) et sur 100m haies (952 et 946 pts) ainsi que les 900 points de la cadette Prescillia SERY sur 100m (1^{er} tour).

Comme l'an passé, plus d'un tiers des performances de l'équipe ont été le fait de jeunes athlètes issus des catégories cadets/cadettes et juniors (38% pour 36% en 2017). Et sur l'ensemble des performances individuelles accomplies lors des 2 tours, ce sont plus de la moitié (56%) ont été réalisées par des cadets/cadettes, juniors et espoirs (40 perfs féminines, 36 perfs masculines).

Participation aux Jurys des compétitions

Fournir des personnes pour les jurys des compétitions fait partie des obligations qui incombent à chaque club. Pour le bon déroulement des épreuves, il est en effet indispensable que des bénévoles les encadrent et que des juges formés valident les performances réalisées. Le manquement à cette obligation peut conduire à des pénalités financières, voire à une interdiction de participation des athlètes du club défaillant à une ou plusieurs compétitions.

En 2018, les licenciés de l'ES Montgeron ont assuré 122 présences dans les jurys de compétitions, en hausse de plus de 20%.

Si l'on considère qu'un juge devra en moyenne passer 5h30 sur le terrain pour une compétition, ces 122 présences représentent au total 671 heures de bénévolat, soit l'équivalent de près de 5 mois de travail à temps plein pour 1 personne (19 semaines).

Les 122 présences du club dans les jurys de compétition sont le fait de 25 personnes (21 l'an passé). Chacune d'elle doit être remerciée pour sa participation même si elle a été ponctuelle et modeste. On soulignera, car cela reste un point de faiblesse pour le club, que plus des 2/3 des présences (84/122) restent assurées par 4 personnes seulement, qui sont par ailleurs les mêmes que les années précédentes.

ANNEXE 1 | CLASSEMENT DES CLUBS 2017 | TOP 10 ESSONNE [Chiffres arrêtés au 15-11-2018]

CD ESSONNE CLASSEMENT DES CLUBS 2018 MIXTE							[AU 15-11-2018]	
Place	Club	Total points	Total licenciés	Nombre licenciés classés	% licenciés classés	Moyenne points par licencié	Moy. pts par licencié classé	
1	ATHLE 91*	6 889	1 052	651	62%	6,5	10,6	
2	ESSONNE ATHLETIC*	4 376	921	396	43%	4,8	11,1	
3	ATHLETIC CLUB ARPAJONNAIS	2 422	394	238	60%	6,1	10,2	
4	SAVIGNY ATHLETISME 91	2 298	371	226	61%	6,2	10,2	
5	ES MONTGERON	2 269	298	158	53%	7,6	14,4	
6	LISSES AC	2 256	283	214	76%	8,0	10,5	
7	ELAN 91 (PALAISEAU)*	1 944	431	206	48%	4,5	9,4	
8	CA ORSAY	1 539	245	140	57%	6,3	11,0	
9	ST MICHEL SPORTS	1 047	155	116	75%	6,8	9,0	
10	ATHLETIC CLUB DRAVEIL	973	229	138	60%	4,2	7,1	

ANNEXE 2 | CLASSEMENT DES CLUBS 2018 [Chiffres arrêtés au 15-11-2018] | EVOLUTION ES MONTGERON

CLASSEMENT DES CLUBS | 2010-2018 | MIXTE

ANNÉE	TOTAL POINTS	NOMBRE DE LICENCIÉS*	NB LICENCIÉS CLASSÉS	CLASSEMENT FRANCE	CLASSEMENT ILE-DE-FRANCE	CLASSEMENT ESSONNE
2010	1 643	243	134	223 / 1742	35 / 311	7 / 35
2011	1 758	220	134	211 / 1787	33 / 313	7 / 36
2012	1 909	234	160	202 / 1805	31 / 313	6 / 36
2013	2 029	257	170	194 / 1799	32 / 314	6 / 36
2014	2 106	250	167	201 / 1852	35 / 324	6 / 36
2015	2 141	269	163	209 / 1889	35 / 327	6 / 36
2016	2 164	269	170	214 / 1917	34 / 336	6 / 38
2017	2 415	273	189	194 / 1928	33 / 329	6 / 37
2018 **	2 269	298	158	187 / 1977	28 / 334	5 / 38

* Nombre comptabilisé sur l'année civile. Il peut donc être (légèrement) différent du nombre de licenciés enregistré par le club pour la saison concernée

** Chiffres provisoires au 15-11-2018 [Données SI-FFA]

Rang de l'ESM / Nombre total de clubs classés

Pour mémoire, nombre de points enregistré à la date de l'AG :

2269 points mi-novembre en 2018

2143 points début octobre en 2017

2068 points début décembre en 2016

2026 points mi-novembre en 2015

1958 points mi-novembre en 2014

1847 points mi-novembre en 2013

1807 en 2012 (pour 232 licenciés dont 136 classés)

ANNEXE 3 | PODIUMS DE L'ES MONTGERON | CHAMPIONNATS 2018

Podiums des compétitions [salle & stade plein air]

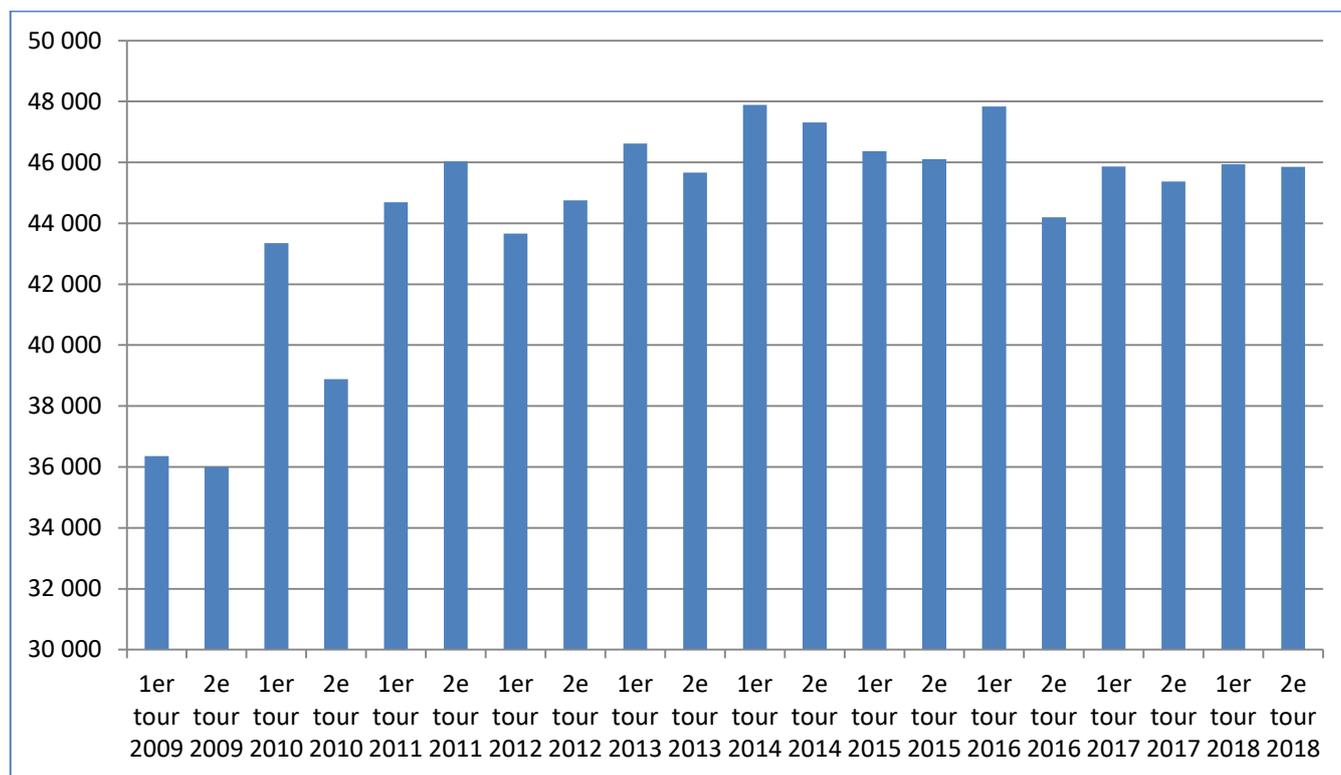
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
TOTAL INTERNATIONAL	0	0	3	1	2	2	1	1	1	11
Champion(ne)			1			1			1	3
Vice-Champion(ne)					1	1	1	1		4
3ème place			2	1	1					4
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Total
TOTAL NATIONAL	5	6	5	9	7	7	5	4	6	54
Champion(ne)	1	2	1	2	4	3	4	4	1	22
Vice-Champion(ne)	1	2	2	6	0	2	0	0	2	15
3ème place	3	2	2	1	3	2	1	0	3	17
TOTAL RÉGIONAL	10	15	17	7	5	6	14	32	25	131
Champion(ne)	4	4	8	4	0	1	7	7	10	45
Vice-Champion(ne)	2	5	6	2	2	3	2	14	8	44
3ème place	4	6	3	1	3	2	5	11	7	42
TOTAL DÉPARTEMENTAL	57	64	82	79	74	69	55	73	74	627
Champion(ne)	20	29	28	28	30	25	18	25	26	229
Vice-Champion(ne)	18	14	29	30	27	23	23	27	26	217
3ème place	19	21	25	21	17	21	14	21	22	181
TOTAL GÉNÉRAL	72	85	107	96	88	84	75	110	106	823

ANNEXE 4 | QUALIFICATIONS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018

QUALIFICATIONS CHAMPIONNATS DE FRANCE | LIGUE : I-F | CLUB : ES MONTGERON

	2010			2011			2012			2013			2014			2015			2016			2017			2018		
	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT	M	F	TOT
TOTAL GENERAL	20	2	23	20	5	25	17	6	23	17	10	27	14	11	25	17	14	31	14	17	31	16	12	28	11	18	29
SALLE	7		8	6	2	8	5	2	7	6	2	8	2	4	6	5	4	9	3	5	8	5	6	11	1	6	7
Elite	4		4	5	1	6	3	2	5	4	1	5	2	4	6	4	2	6	1	2	3	1	2	3	1	2	3
VE			0			0			0			0			0			0			0			0			0
SE	3		3	5	1	6	3	2	5	4	1	5	2	4	6	4	1	5	1	1	2	1	2	3	1	1	2
ES	1		1			0			0			0			0	1	1	2	1	1	2			0	1		1
Nationaux	1		1	0	0	0			0	1	1	2			0	1	1	2	2	0	2	1		1			0
SE	1		1			0			0	1	1	2			0	1	1	2	2		2			0			0
ES			0			0			0			0			0			0			0			0			0
Espoirs	2		2	1	0	1	2	0	2	1	0	1			0	0	1	1		1	1		1	1		3	3
Cadets-Juniors		1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0			0	0	0	0	0	2	2	3	3	6		1	1
CA		1	1			0			0			0			0			0		1	1			2		1	1
JU			0	1	1	2			0			0			0			0	2	2	4	3	3	6			0
PISTE	13	2	15	14	3	17	12	3	15	11	8	19	8	7	15	8	7	15	9	12	21	8	5	13	6	12	18
Elite	3	1	4	6	0	6	6	1	7	5	4	9	2	3	5	3	3	6	4	3	7	2	1	3	4	5	9
VE			0			0			0			0			0			0	1		1			0			0
SE	3	1	4	6		6	6	1	7	5	4	9	2	3	5	3	2	5	3	2	5	2	1	3	4	3	7
ES			0			0			0			0			0	1	1	2		1	2			0	2		2
Nationaux	4	0	4	3	2	5	1	1	2	2	3	5	3	1	4	4	1	5	4	1	5	4	1	5			0
SE	2		2	3	2	5			0	2	3	5	3	1	4			0	4	1	5	4	1	5			0
ES	2		2			0	1	1	2			0			0	4	1	5			0			0			0
Espoirs	4	0	4	3	0	3	3	0	3	2	0	2	1	0	1	1	1	2	1	3	4	1	1	2	0	4	4
Cadets-Juniors	2	1	3	2	1	3	2	1	3	2	1	3	2	3	5	0	2	2	0	5	5	1	2	3	2	3	5
CA	1	1	2	2		2	1		1			0	3	3	6			1	1		0			0	1	2	3
JU	1		1	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	2	4			1	1		2	5	5	10	1	2	3
LANCERS LONGS	[Lancers longs hivernaux incorporés aux élites salle jusqu'en 2016]																					1	1		0		
CROSS	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	2	2	4		0	1		1			0
ROUTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	1	2		0			0	4		4
TRAIL MONTAGNE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	1	2	2	2		2			0

ANNEXE 5 | INTERCLUBS – EVOLUTION DU SCORE DE L'ES MONTGERON



ANNEXE 6 | PRÉSENCE DE L'ES MONTGERON DANS LES JURYS DES COMPÉTITIONS 2018

NOMBRE DE PARTICIPATIONS AUX JURYS DES COMPÉTITIONS | 2010-2018 |

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CROSS	2	2	2	3	5	2	12	8	9
SALLE	12	13	25	26	35	30	28	27	28
PISTE	45	53	75	85	69	81	72	66	85
HORS-STADE	0	0	0	0	0	0	1	0	0
MARCHE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	59	68	102	114	109	113	113	101	122

Détail par niveau de compétition

<i>DP</i>	63	47	51	40	55
<i>RG + IN</i>	31	41	45	39	52
<i>NA</i>	15	25	17	22	15